



Commune de CESANCEY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023

Étaient présents : G. BARTHE, PH. MOREAU, A. BAILLY, C. NICOLAS, A.S. BRIDE, J.P. BOUILLEUX, C. DUCRY, L. FROMONT.

Absent ayant donné pouvoir : P. D'ALBERTO

Absent : M.S. BLANCHOT

Secrétaire de séance : A.S. BRIDE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut débiter.

Ouverture de la séance à 19h11.

1- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 06/02/2023.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées, le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13/03/2023.

2- Ajout à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande l'ajout de la délibération pour l'acceptation d'une subvention liée au Fond Vert sur les travaux du SIDEC.

Après discussion, cette demande est validée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

3- Délibération pour le vote des taux des impôts directs locaux

Après discussion, il est décidé de reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales, soit :

- 42.69 % pour la Taxe foncière bâtie (TFB)
- 34.96 % pour la Taxe foncière non bâtie (TFNB)
- 13.17 % pour la Taxe d'habitation

Délibération adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

4- Délibération pour le vote du Budget Primitif 2023

Le budget primitif ayant été présenté au dernier conseil municipal, et certains points ayant été modifiés, il est passé au vote.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 865 157.72 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme 760 412.66 €.

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	153 887.00
012	Charges de personnel	30 415.00
014	Atténuations de produits	34 700.00
65	Autres charges gestion courante	23 214.07
	Total dépenses gestion courante	242 216.07
66	Charges financières	7 700.00
	Total dépenses réelles de fonctionnement	7 700.00
023	Virement à section d'investissement	615 241.65
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	615 241.65
	Total dépenses fonctionnement cumulées	865 157.72

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

Chapitres	Libellés	Montants
013	Atténuation de charges	0.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	8 615.00
73	Impôts et taxes	169 523.00
74	Dotations et participations	41 867.80
75	Autres produits charges gestion courante	17 000.00
76	Produits financiers	3 660.00
	Total des recettes gestion courante	240 665.00
002	Résultat reporté 2022	624 491.92
	Total recettes fonctionnement cumulées	865 157.72

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitres	Libellés	Montants
001	Solde exécution investissement reporté	30 899.22
020	Immobilisations incorporelles	53 500.00
204	Subvention d'équipements versés	400 000.00
21	Immobilisations corporelles	167 113.44
23	Immobilisations en cours	54 700.00
	Total dépenses d'équipement	706 212.66
16	Remboursement d'emprunts	31 050.00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section invest	23 150.00
	Total dépenses financières	54 200.00
	Total dépenses investissement cumulées	760 412.66

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitres	Libellés	Montants
13	Subventions d'investissement	25 894.10
	Total recettes d'équipement	25 894.10
10	Dotations fonds divers réserves	95 576.91
165	Dépôts et cautionnements reçus	550.00
	Total recettes réelles investissement	96 126.91
021	Virement de la section de fonctionnement	615 241.65
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section invest	23 150.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	638 391.65
	Total dépenses investissement cumulées	760 412.66

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif pour l'exercice 2023, les membres présents du conseil municipal :

VOTENT et VALIDENT par 10 voix POUR le BP communal de l'exercice 2023, au niveau du chapitre.

5- Délibération pour la fongibilité des crédits (instruction budgétaire et comptable M57)

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de davantage de souplesse budgétaire, permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de Crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personne, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Le Maire informe alors l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Délibération adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

6- Délibération pour « Le Fond Vert » sur travaux SIDEK

Considérant la possibilité de réaliser des économies d'énergie sur l'éclairage public et la vétusté des éclairages.

Considérant la délibération 2021-41 en date du 08 décembre 2021 prise par le conseil municipal, décidant l'adoption de l'opération de révision de l'éclairage public, 4ème tranche.

Considérant la demande de fond vert demandé par le SIDEK au profit de la commune pour un montant maximum de 3 850.67 €

Le Conseil Municipal :

Après discussion, cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Informations et questions diverses

- Discussion sur la création de plaques pour identifications des numéros de concessions au cimetière. M. Le Maire présente un devis pour exemple, de ces petites plaques, pouvant être collées sur l'arrière des tombes, afin de les identifier facilement. La somme est de 2 076.60 € TTC mais il faut revoir la taille de 20 x 10 à 12 x 8 cm par exemple.

- Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales, suite à la demande de la Préfecture. Le mandat de 3 ans des membres de la commission arrivant à échéance, la Préfecture demande l'élection de nouveaux membres. Dans les communes de moins 1000 habitants, cette commission doit être composée de 3 membres, soit un conseiller municipal et deux autres membres désignés parmi la population. Il est donc décidé de reconduire J.P. BOUILLEUX, N. MOURATILLE et D. BEAL, une fois leur accord donné.

- Discussion sur le nettoyage et le désherbage du cimetière. M. le Maire présente un devis de l'association d'insertion AGATE Paysage, qui pourrait intervenir sur une demi-journée pour ce travail. La proposition est intéressante et validée pour essai sur fin avril début mai pour stopper la repousse de la végétation de printemps.

Il est décidé de demander plusieurs devis d'autres entreprises et / ou associations de réinsertion proposant ce type de prestations (ADAPMONT, ESAT...). Cet entretien pourrait également couvrir la commune. Chiffrage à demander. Appel d'offre à effectuer.

- Discussion sur le terrain de boules qu'il faudra nettoyer et désherber. L'association des boulistes est au point mort et il faudra voir pour la relancer (N. GAUGIER présidente).
- Proposition de relancer ECLA pour la vérification des cages de foot.
- Présentation du projet « A FLEURS DE COTES » porté par les étudiants en BTS GPN section montagne de MONTMOROT dans le cadre de leur diplôme. Sensibilisation sur les pelouses sèches, initié par le Conseil Départemental du Jura et l'association JURA NATURE ENVIRONNEMENT. Différentes interventions sont prévues sur les communes de Cesancey, Gevingey, La Chailleuse et Macornay, entre mars et juin, avec un événement final le 10 juin 2023, s'intitulant « A Fleurs de Côtes ».
- Discussion sur la remise en état du lavoir du Pré Haut. Se renseigner sur subventions possibles pour ce type de réfection. Il faut en parallèle monter un dossier technique chiffré pour les travaux.
- Discussion sur la zone de l'étang et le curage. Devis de l'entreprise PETITJEAN proposé à l'époque + visite de l'agence de l'eau. Relancer les différents intervenants afin que la mise en route du chantier soit planifiée (curage, entretien des berges...).

Tous les points ayant été évoqués, la séance est levée à 21h27.